



## L'inclusion sociale, objectif d'un partenariat entre Bruxelles et la région de l'Oriental (Maroc)

Des échanges de bonnes pratiques et d'expertise entre les associatifs bruxellois et marocain, une initiative conjointe de la Cocof et de l'Agence de l'Oriental.

« Jeter les bases d'un partenariat durable entre le tissu associatif bruxellois et celui de la région de l'Oriental en favorisant les échanges d'information, de bonnes pratiques et d'expertise en matière d'inclusion sociale. » Tel est l'énoncé d'une convention-cadre de coopération de 3 ans renouvelable dont les opérateurs seront la Commission communautaire française et [l'Agence de l'Oriental](#).<sup>[1]</sup> Cette convention-cadre s'inscrit dans le programme de travail de la Commission mixte permanente instituée par l'accord de coopération signé entre le Royaume du Maroc et la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale. Une partie importante de la communauté marocaine vivant à Bruxelles est originaire de cette région de l'Est du Maroc, voisine de l'Espagne et de l'Algérie.

Quatre grandes thématiques sont privilégiées :

- La mixité sociale, culturelle et l'approche genre
- Les activités génératrices de revenu et l'économie sociale et solidaire
- La parentalité et l'accrochage scolaire
- L'accueil des primo-arrivants

L'appel à candidats devrait être diffusé à la mi-décembre de cette année de manière à ce que les premiers projets puissent débiter dès le mois de mai 2018.

En savoir plus

[Réunion avec la délégation Belge dans les locaux de l'Agence de l'Oriental](#)